

L'IA au service des fonctions commerciales - Distanciel

DURÉE

3 heures en distanciel

TARIF

Prise en charge par le Fare
Propreté*



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier les principaux usages de l'IA dans la fonction commerciale
Identifier les risques liés à l'utilisation de l'IA en commercial

PROCHAINES SESSIONS

- mardi 23 juin de 9h à 12h
- jeudi 17 septembre de 14h à 16h
- lundi 19 octobre de 14h à 16h

N'hésitez pas à [contacter votre centre régional](#) pour toute question.

LE PROGRAMME

Les enjeux et les risques de l'usage de l'IA en commerce

Le panorama des usages de l'IA dans la fonction commerciale

Le choix d'outils adaptés aux différents besoins

Les ateliers pratiques

L'analyse d'un appel d'offre

Le compte rendu et le suivi client

La prospection

Le cadre juridique spécifique et éthique de l'IA pour les fonctions commerciales

Des exemples : génération d'offres commerciales, analyse automatisée des appels d'offres

Les bonnes pratiques

PUBLIC

Responsables commerciaux, chargés de développement commercial, dirigeants du secteur de la propreté

DURÉE

1 classe virtuelle de 3 heures

COMPÉTENCES VISÉES

Comprendre les enjeux et identifier les outils nécessaires pour l'intégration de l'IA dans les fonctions commerciales

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Conditions matérielles :

Les participants doivent disposer d'un ordinateur connecté à internet, incluant micro et webcam

* Pour les entreprises à jour de leurs cotisations au Fare Propreté

Programme - version novembre 2025

[Téléchargez le catalogue complet](#)

Code de formation **IN206**

INFORMATIONS UTILES

PUBLIC :

Responsables commerciaux, chargés de développement commercial, dirigeants du secteur de la propreté

PROCHAINES SESSIONS :

[Voir les sessions programmées](#)

PRÉ-REQUIS SOUHAITÉS :

Avoir suivi, dans l'ordre :

- une des deux formations suivantes :

- [L'IA au service de mon entreprise de propreté](#)
- [Les fondamentaux de l'IA](#)

- le module obligatoire "[Le cadre juridique de l'IA](#)"

VALIDATION :

Modalités d'évaluation : QCM en fin de formation